

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

Date de la commission : jeudi 2 avril 2026

Procès-verbal n° 25

Présents : MMS PIVETEAU Cindy, SALZAT Vanessa, M. LUCAS Serge (validation électronique)

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13, U15, U17, U19, Seniors, U13F, U15F, U17F, U18F, Seniors F, Futsal, Foot Détente, Foot Entreprise. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

Demandes de modifications

- Un club pourra demander la modification du jour et/ou de l'heure de la rencontre à conditions d'en faire la demande au club adverse 10 jours avant la date prévue de la rencontre, via Footclubs. Le club adverse devra répondre dans les 5 jours suivant la demande. Passé ce délai, celle-ci sera réputée acceptée. Il appartient au club demandeur de solliciter le District pour entériner la modification. Le District se réserve le droit d'homologuer ou pas la demande, en fonction des impératifs du calendrier.
- Toute rencontre reportée sans accord de la Commission pourra entraîner la perte par pénalité aux deux équipes

U13F à 8 Départemental 1

RAS

U13F à 8 Départemental 2**Décisions administratives**

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
28/03/2026	55308565	Unique	CMFF 1 764821	2e forfait 47€50

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

U13F à 8 Départemental 3**Décisions administratives**

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
25/03/2026	55308234	Unique	TALENCE FC 1 580608	Feuille de match mal remplie et/ou non conforme 11€85

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

U14/U17 F à 8 Départemental 1

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
29/03/2026	55312180	A	ARSAC LE PIAN MEDOC 1 552034	1er forfait 59€00
29/03/2026	55309728	B	LIBOURNE FOOT 2024 1 564925	1er forfait 59€00
29/03/2026	55310572	B	GJ VEZERE PGRD NOIR 1 565279	1er forfait 59€00

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

Dossiers transmis à la Commission Litige et Contentieux pour examen

- 55310569 Poule B Mas AS 1 / Gj Vézère Pgrd Noir 1 du 22/03/26 La commission prend acte de la décision de la commission litiges et contentieux. Match perdu par pénalité pour les 2 équipes

U14F/U17F à 8 Départemental 2

RAS

U14F/U17F à 8 Départemental 3

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
28/03/2026	55313853	Unique	GRADIGNAN FC 1 581856	2e forfait 59€00

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

U15F à 8 Départemental 1

RAS

U15F à 8 Départemental 2

RAS

U15F à 11 Départemental 1

Dossiers transmis à la Commission Litige et Contentieux pour examen

- 55307787 Artigues Fc Héritage 1 / Arsac le Pian Médoc 1 du 08/02/26. La commission prend acte de la décision de la commission litiges et contentieux. Match perdu par pénalité pour l'équipe de

Artigues Fc Héritage 1 pour en attribuer le bénéfice à l'équipe d'Arsac Le Pian Médoc 1

U15F à 11 Départemental 2

RAS

U18F à 11 - Interdistrict

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
28/03/2026	55146451	Unique	BASSIN ARCAHON FC 1 580598	2e forfait 59€00

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

U18F à 11 - Départemental 1

Dossiers transmis à la Commission Litige et Contentieux pour examen

- 55166116 Racing Bastide Fem 1 / Garofoot Féminin 1 du 22/03/26, dossier transmis à la commission litiges et contentieux. Motif : Réserve du club de Raing Bastide Fem pour nombre de mutées hors période supérieur à celui autorisé

U18F à 11 - Départemental 2

Demandes de modifications

Date initiale	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur	Report
29/03/2026	55166720	G	GRADIGNAN FC 1 581856	CENTRE MEDOC FF ENT 1 764821	02/05/2026

Animateur de la commission
Mr LUCAS Serge